

Contacts et accueil

La prise de rendez-vous s'effectue par téléphone ou directement auprès de la secrétaire médicale. Cette demande doit être formulée par l'un des deux parents de l'enfant concerné ou par son représentant légal.

La secrétaire vous propose un rendez-vous dans les délais tenant compte des disponibilités de chacun. Elle vous fait part du fonctionnement de la Consultation et vous fait parvenir une feuille de renseignement à nous retourner.

Vous pouvez la contacter au : 01.53.68.93.46, les lundi, mardi et mercredi de 10h à 17h et le jeudi de 10h30 à 12h30, ou laisser un message sur le répondeur en dehors de ces horaires.



CoFi-CMP

Site Notre-Dame de Bon Secours
68, rue des Plantes - Bâtiment D16
75014 Paris

Tél. : 01.53.68.93.46

Courriel : coficmp@cerrep-phymmentin.org

Transports

Métro : Ligne 4 - Station Alésia

Bus 58 : Arrêt Hôpital ND de Bon Secours

Bus 28 - 38 - 68 : Arrêt Alésia Général Leclerc

Tramway T3 : Arrêt Jean Moulin

*Consultation intégrée dans l'action du réseau
Sud de Psychiatrie de l'enfant et de
l'adolescent.*

Siège social

CEREP-PHYMENTIN

31, rue du Faubourg Poissonnière

75009 PARIS

www.cerep-phymmentin.org

CoFi-CMP

Consultation
médico-psychologique
pour l'Enfant
et la Famille

&

Consultation
Filiations

Nos missions

Notre activité regroupe deux pôles de consultation.

La Consultation médico-psychologique pour l'Enfant et la Famille

La Consultation médico-psychologique s'adresse aux familles dont les enfants présentent des difficultés relationnelles, de développement, de langage, d'alimentation ou de sommeil.

Elle propose également une écoute aux parents confrontés à des problématiques familiales telles que deuil, séparation, conflit, maladie, épuisement...

La Consultation Filiations

La Consultation Filiations offre aux couples, célibataires, parents, enfants et adolescents un lieu de parole et de réflexion sur les questions touchant les liens de filiation, en projet ou existants.

Plus spécifiquement, l'équipe propose un accompagnement des problématiques d'infertilité, d'adoption, d'Assistante Médicale à la Procréation, avant, pendant ou après l'arrivée de l'enfant.

L'équipe reçoit les professionnels impliqués dans des situations complexes concernant ces problématiques.

La Consultation est dirigée par le Docteur Pierre Lévy-Soussan, spécialiste en matière de filiation, auteur d'ouvrages et d'articles nationaux et internationaux sur l'adoption et l'Aide Médicale à la Procréation. Sous l'impulsion du Professeur Soulé, il créé en 1999 la première consultation pour l'enfant et la famille spécialisée dans ce domaine. Depuis, le CoFi-CMP a suivi plus de 2000 enfants venus de l'adoption nationale ou internationale.

L'équipe

L'équipe est constituée d'un médecin directeur pédopsychiatre, d'une secrétaire médicale, de trois psychologues et d'une psychomotricienne.

Les premières consultations

Vous serez reçus par un consultant, médecin pédopsychiatre ou psychologue clinicien. Il sera le référent de l'enfant et de ses parents pendant toute la durée du traitement.

Le consultant s'appuie sur ses connaissances issues de la psychologie clinique et de la psychanalyse.

Avec votre participation, il évaluera les difficultés afin d'élaborer le projet thérapeutique le plus adapté. Ces premières consultations pourront aboutir à des bilans complémentaires (psychologique, psychomoteur).

Quelques consultations peuvent constituer l'essentiel du traitement. Dans d'autres cas, un suivi est proposé.

Le Suivi

Il peut consister en consultations thérapeutiques familiales à un rythme défini ensemble.

Un traitement spécifique et pluridisciplinaire est proposé :

- Consultations thérapeutiques familiales.
- Psychothérapie individuelle ou psychothérapie de groupe.
- Thérapie familiale.
- Psychomotricité individuelle ou psychomotricité de groupe (traitement des difficultés à expression corporelle).
- Des réunions hebdomadaires de l'équipe pluridisciplinaire permettent l'évaluation régulière des traitements.

Tous les traitements sont placés sous responsabilité médicale et protégés par le secret professionnel et médical.

Ils s'inscrivent dans le respect des croyances religieuses.

Si cela s'avère nécessaire, les consultations peuvent avoir lieu en présence d'un interprète.